

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PRETORIA »

Siège Abidjan, MARCORY, Lot 574, Ilot 62

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/10/2023 reçus par Me KOUAME ASHANTY, MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 18/10/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
PRETORIA »

Objet : L'acquisition en propriété ou en jouissance de tous immeubles bâtis ou non bâtis; La mise en valeur desdits immeubles; La gestion de tous biens immobiliers; L'administration et l'exploitation par la localisation ou autrement des immeubles construits ou à construire; L'édification de toutes constructions sur lesdits immeubles; L'entreprise de tous travaux en tous corps d'état du bâtiment; L'entreprise de tous travaux de voirie, canalisations d'eau , d'égouts, de gaz et d'installation d'éclairage sur lesdits immeubles; L'acquisition par voie d'apport, d'achat ou d'échange la prise a bail avec ou sans promesse de vente, la localisation, l'administration ou l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis; L'emprunt auprès de tous organisme pour la réalisation de tout projets immobiliers; La prise en participation dans toutes sociétés ayant un objet similaire ou connexes; Et généralement, toutes opérations mobilières immobilières ou financière se rattachant, directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et susceptible d'en favoriser la réalisation des lors qu'elles conservent un caractère civil et qu'elle ne sont pas contraires aux dispositions légales.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, MARCORY, Lot 574, Ilot 62

Dirigeant(s) M ZORKOT MOHAMAD (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B40-00005 du 04/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 04/03/2024

